

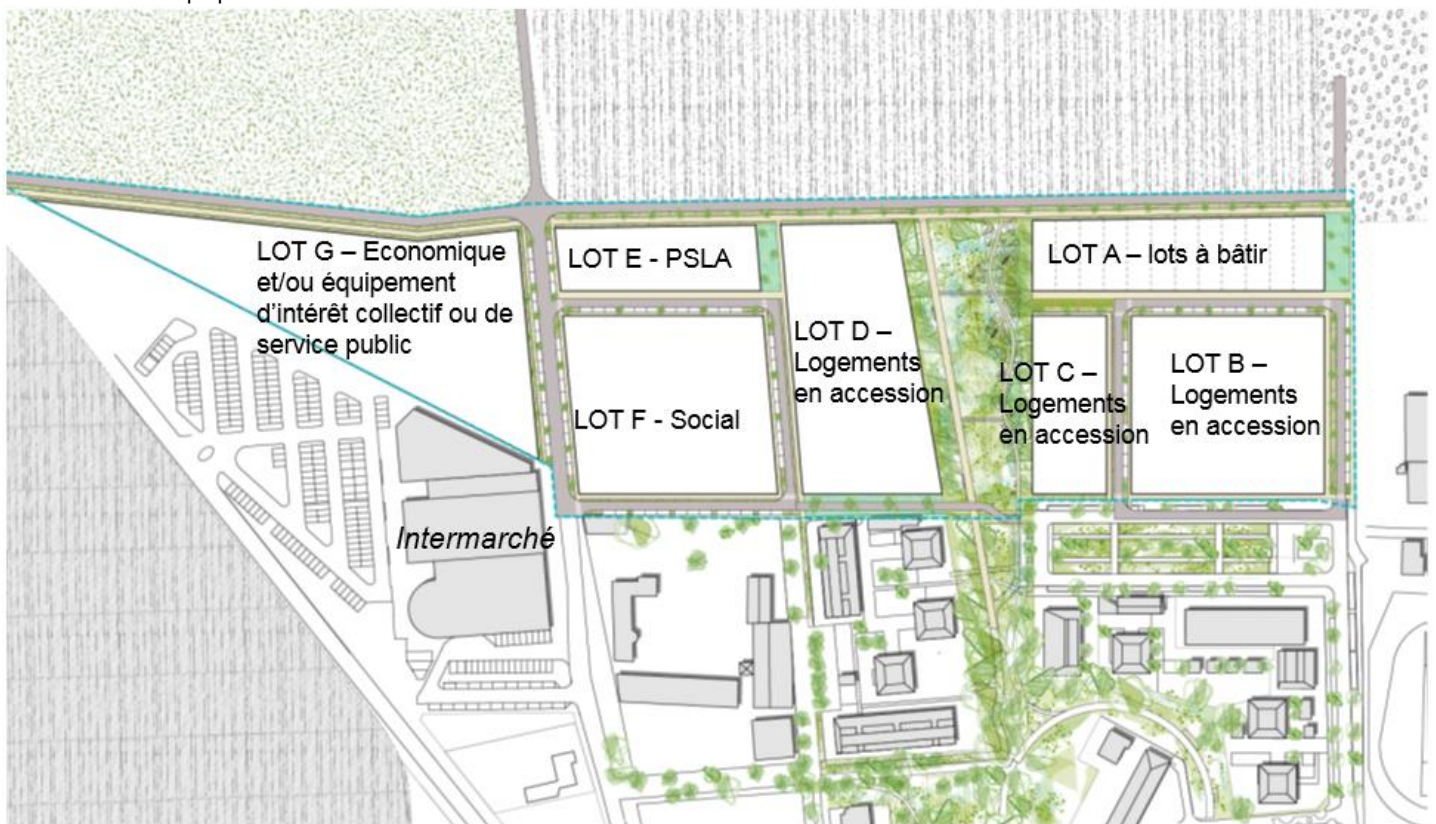


D – PROGRAMME PREVISIONNEL DES EQUIPEMENTS PUBLICS ET PROGRAMME DE CONSTRUCTIONS

1 – Le programme prévisionnel des constructions

Le programme prévisionnel global des constructions de l'opération prévoit la réalisation d'environ :

- 200 logements 17.000 à 18.000 m² SDP d'habitat.
- 1.500 m² SDP d'activités économiques et / ou de services et d'artisanat et/ou un équipement d'intérêt collectif



Plan des ilots de la ZAC

Le programme des logements répond à la volonté de favoriser la mixité sociale et de faciliter le parcours résidentiel des habitants.



Il se traduit par la réalisation de logements diversifiés tant par leur statut (locatif, accession libre, accession sociale) que par leur forme (maison de ville, petits collectifs R+1 à R+2+C) ou encore par leur mode de réalisation (promotion, bailleur social, particuliers sur les lots à bâtir).

2 - Le programme des réseaux et espaces publics :

En accompagnement des constructions, le programme d'aménagement des espaces publics permettra la desserte des futures constructions et la mise en œuvre du Plan Vert de la ville de Mitry-Mory et de son programme d'aménagement et de développement durable, avec la réalisation d'espaces publics de qualité.

Sont ainsi prévues la réalisation de :

- Voiries avec :
 - Le prolongement de la rue d'Estienne d'Orves et du Chemin des Coches, axes principaux de desserte du quartier,
 - La réalisation d'une voie traversante de vocation plus résidentielle avec deux antennes en impasse de desserte des îlots F et B,
 - La création d'une voie nouvelle en sens unique dans le sens entrant depuis le carrefour (Rue de Villeparisis) afin d'améliorer la desserte du site et de limiter les conflits d'usage actuellement constatés entre la circulation des voitures et des engins agricoles,
- Circulations douces avec :
 - La poursuite au Nord du périmètre de l'opération du Chemin du Tour de Ville sur une longueur de 300 m en cheminement piéton,
 - La réalisation de deux cheminements piétonniers, l'un permettant de rejoindre l'Ecole Anne Claude Godeau en traversant le parc, le second, plus sinueux, pour inciter à la promenade.
- Espaces verts avec :
 - La création d'une coulée verte de 4530 m² entre les îlots D et C en prolongement du parc Corbrion afin d'ouvrir le quartier sur la plaine agricole et favoriser un lieu paysager de détente.

3 - Le programme des équipements publics :

Afin de répondre aux besoins scolaires des nouveaux habitants de la ZAC de Maurepas, la capacité de l'école Anne-Claude GODEAU a été portée à 6 classes dans le cadre d'une opération de rénovation extension réalisée en 2018.